



ACADÉMIE  
DE LILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

# MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2022

des personnels enseignants,  
des personnels d'éducation et  
des psychologues de l'éducation nationale

ANNEXE TECHNIQUE

---

# SOMMAIRE

1. Nomenclature générale des postes .....	3
2. Les différents types de vœux.....	4
3. Les différentes phases du mouvement .....	5
4. Procédure d'extension .....	7
5. Liste des sections d'enseignement professionnel intégrées à des lycées polyvalents .....	8
6. Liste des groupements ordonnés de communes et leur code .....	9
7. Dossier de demande de bonification médicale formulée au titre du handicap ou au titre du dossier médical de l'enfant .....	10
8. Liste des circonscriptions d'IEN par groupement de communes .....	11
9. Liste des établissements relevant de l'éducation prioritaire .....	13
10. Liste des disciplines enseignées en SEGPA de Collège.....	16
11. Carte des zones de remplacement .....	17
12. Accès à SIAM via EDULINE .....	18
13. Fiche de candidature mouvement intra-académique "papier" .....	20
14. Saisie des préférences ZR .....	22

# 1. NOMENCLATURE GENERALE DES POSTES

1. Fonction "Enseignement" (ENS) : la nature du poste peut être CH, PEPS, PEGC ou PLP.  
Postes "Chaire" (CH) : concernent les Agrégés, les Certifiés, les AE (sauf les enseignants EPS)  
Postes "PLP" (PLP) : concernent les Professeurs de Lycée Professionnel  
Postes "EPS" (PEPS) : concernent tous les personnels enseignants en EPS  
Postes "PEGC" (PEGC) : concernent tous les PEGC
2. Fonction "Documentation" (DOC) : la nature du poste peut être CH, PEGC ou PLP.  
Postes "Chaire" (CH) : concernent les Certifiés, les AE  
Postes "PLP" (PLP) : concernent les Professeurs de Lycée Professionnel  
Postes "PEGC" (PEGC) : concernent les PEGC
3. Fonction "Education" :  
Postes "EDU" : concernent les Conseillers Principaux d'Education
4. Fonction "Psychologue" (PSY) :  
Postes "PSY 1D" : concernent les psychologues de l'éducation nationale (PSY) EDA  
Postes "PSY 2D" : concernent les psychologues de l'éducation nationale (PSY) EDO

## NOMENCLATURE PARTICULIERE DES POSTES DU MOUVEMENT SPECIFIQUE INTRA

DIFFERENTS CODE A SAISIR	SIGNIFICATION
CEUR	Classes Européennes
PART	Formations particulières (exemples : section sportive ou postes de PSY-EN dans les centres ressources ou en SAIO)
CEUP	Classes européennes en Lycées Professionnels
CPD	Conseillers Pédagogiques Départementaux (EPS)
L	Série L-Arts
F11	Education Musicale
CLHA	Classes à Horaires aménagés en Education Musicale
CSTS	Certains BTS

## 2. LES DIFFERENTS TYPES DE VŒUX

Voici les différents types de vœux pouvant être formulés lors de la saisie d'une demande de mutation :

- Etablissements (ETB) Code 059 ou 062 suivi de 4 chiffres et d'1 lettre
- Communes (COM) Code 059 ou 062 suivi de 3 chiffres
- Groupements ordonnés de communes (GEO) Code 059 ou 062
- Départements (DPT) Code 059 ou 062  
(tous les établissements d'un département)

**Attention : le vœu « DEPARTEMENT » est traité avant l'extension pour les personnels devant impérativement obtenir une affectation à la rentrée.**

- Académie ACA Code : 09  
(tous les établissements de l'académie)

**Attention : le vœu « ACADEMIE », formulé par les participants, est traité avant l'extension pour les personnels devant impérativement obtenir une affectation à la rentrée.**

**Exception : Les participants obligatoires n'ayant formulé aucun vœu se verront attribuer un vœu « ACADEMIE » qui sera examiné après les demandes de mutation des participants en extension.**

- Zones de remplacements { ZRE (Code 059 ou 062 suivi de 4 chiffres et d'1 lettre)  
ZRD (toutes les ZR d'un département) Code 059 ou 062)  
ZRA (toutes les ZR de l'académie)
- Extension (Cf. point 4)

Voici les différents typages de vœux pouvant être saisis en complément sur les vœux COM, GEO, DPT et ACA :

- Vœu typé 1 : LYC (LGT, LPO)
- Vœu typé 2 : LP
- Vœu typé 3 : SES (SEGPA)
- Vœu typé 4 : CLG (Collège)

Pour les établissements particuliers, voici les codes à utiliser :

- EREA de Lomme : 0595483P
- ERDV de Loos : 0594541R
- EREA Colette Magny de Lys-lez-Lannoy : 0594380R
- EREA St Exupéry de Berck : 0620229M
- EREA Côte d'Opale de Calais : 0622099V
- EREA Michel Colluci de Liévin : 0622302R
- Unité Pédagogique Régionale (UPR) de Lille : 0596353K
- Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Quiévrechain : 0596799V

## 3. LES DIFFERENTES PHASES DU MOUVEMENT

Le mouvement intra-académique est préparé par un algorithme qui fonctionne en prenant en compte 3 éléments :

1. Les vœux
2. Les postes
3. Les barèmes

L'algorithme se déroule en 2 phases :

### Phase 1

---

#### CLASSEMENT DES CANDIDATS

Lors de cette phase, on crée une "pile" pour toutes les familles de postes mis au mouvement (discipline de mouvement/établissement /profil de poste). Dans chaque pile on classe, par barème, tous les agents ayant formulé un vœu correspondant à ce poste. On trouve donc indifféremment les candidats ayant formulé des vœux précis et larges, en tenant compte des profils et des catégories d'établissement acceptés. On trouve en haut de chaque pile les candidats au plus fort barème.

#### QUI, DANS CHAQUE PILE, OBTIENT LE POSTE VACANT ?

Le poste vacant est proposé à l'agent classé 1<sup>er</sup> sur la pile correspondante (c'est à dire celui qui a le meilleur barème de tous les candidats classés).

#### Règle

Pour un poste donné, la satisfaction d'un vœu précis est préférée à celle d'un vœu large à condition que le respect de cette règle n'empêche pas l'entrée dans la zone d'un candidat de barème supérieur.

Exemple:

Candidat classé 1 = Maxime - Barème 200- Vœu "département"

Candidat classé 2 = Claude - Barème 100- Vœu "établissement"

Claude, bien que classé second, sera préféré à Maxime sur le poste, à la seule condition qu'un autre poste vacant soit disponible dans le département pour permettre la satisfaction du vœu large de Maxime.

#### CONSEQUENCES POUR LES VŒUX ET LE POSTE OCCUPE POUR UN AGENT OBTENANT UN POSTE

Ses vœux de moins bons rangs sont exclus de la suite des traitements.

Il est éliminé des autres "piles" où il pouvait être classé.

S'il libère un poste définitif, l'algorithme ajoute un poste vacant dans la pile correspondante.

## QUAND CETTE PHASE S'ARRETE-T-ELLE ?

On réitère ces opérations tant qu'il reste des postes vacants avec des candidats classés (c'est à dire tant qu'il reste des postes vacants avec une pile non vide).

### Phase 2

---

Dans un second temps, on optimisera les affectations proposées aux agents dans le cadre de vœux larges par des permutations qui améliorent le rang du vœu obtenu.

Il faut que les agents « permutés » aient le barème suffisant pour obtenir le poste.

### Phase d'optimisation

---

La phase d'optimisation doit permettre la prise en compte de situations individuelles afin de satisfaire le plus grand nombre de demandes et couvrir les besoins d'enseignement.

## 4. PROCEDURE D'EXTENSION

### PRINCIPE

Cette procédure s'applique aux personnels qui n'ont pas eu satisfaction dans les vœux exprimés et qui ont obligation d'obtenir une affectation à titre définitif.

Par conséquent, aucun des postes demandés n'étant accessible, tous les postes laissés vacants par les enseignants ayant obtenu satisfaction sont considérés.

La procédure part du premier vœu exprimé par le candidat. Ce vœu peut être une commune ou un groupement ordonné de communes. L'affectation se fera sur le poste (établissement ou ZR) le plus proche du premier vœu du candidat et auquel lui donne droit son barème.

**Dans la procédure d'extension, les éléments de barème pris en compte sont :**

- **ancienneté de poste**
- **ancienneté de service**
- **rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe**
- **situation médicale ou au titre du handicap**
- **éducation prioritaire en sortie**
- **mutation simultanée avec lien**

### EXEMPLE

Dans une discipline donnée, deux participants obligatoires :

M. Lefebvre a un barème de 14 points, a fait 10 vœux, dont le premier est « commune d'Armentières »

Mme Leroy a un barème de 51 points, a fait 8 vœux, dont le premier est « GEO Lille Sud »

Aucun des deux professeurs n'a obtenu satisfaction dans ses vœux.

Or, dans l'académie, 2 postes ont été laissés vacants par les autres participants : un poste au collège d'Hazebrouck et un poste au collège de Fourmies.

Ce qui peut être fait pour Mme Leroy sera d'abord examiné car son barème est plus élevé :

- le poste d'Hazebrouck étant plus proche de son premier vœu (GEO Lille Sud, dont la première commune est Ronchin) que celui de Fourmies, Mme Leroy sera affectée sur le poste situé au collège d'Hazebrouck
- M Lefebvre sera nommé sur le poste restant à Fourmies

Remarque : si M Lefebvre avait formulé le vœu GEO Hazebrouck parmi les vœux auxquels il avait droit, c'est lui qui aurait obtenu le poste d'Hazebrouck

Donc : il est dans votre intérêt, afin d'éviter une affectation en extension, de formuler un maximum de vœux larges

## 5. LISTE DES SECTIONS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INTEGREES A DES LYCEES POLYVALENTS

- Lycée Vauban d'Aire-sur-la-Lys
- Lycée Mollet d'Arras
- Lycée Gustave Eiffel d'Armentières
- Lycée Jesse de Forest d'Avesnes-sur-Helpe
- Lycée Picasso d'Avion
- Lycée Lavezzari de Berck
- Lycée Yourcenar de Beuvry
- Lycée Branly Boulogne sur Mer
- Lycée Carnot de Bruay-la-Buissière
- Lycée Vinci de Calais
- Lycée Desmoulins au Cateau-Cambrésis
- Lycée Jacquard de Caudry
- Lycée des Pays de Condé à Condé-sur-Escaut
- Lycée du Val de Lys d'Estaires
- Lycée Camille Claudel de Fourmies
- Lycée Charlotte Perriand de Genech
- Lycée Beaupré d'Haubourdin
- Lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont
- Lycée Valentine Labbé de La Madeleine
- Lycée Forest de Maubeuge
- Lycée Lurçat de Maubeuge
- Lycée Woillez de Montreuil
- Lycée d'Artois de Noeux-les-Mines
- Lycée Eugène Thomas du Quesnoy
- Lycée Jean Moulin de Roubaix
- Lycée Couteaux de St Amand-les-Eaux
- Lycée Giraux-Sannier de St Martin-Boulogne
- Lycée Hôtelier du Touquet-Paris-Plage
- Lycée Colbert de Tourcoing
- Lycée Emile Zola de Wattrelos



## 6. LISTE DES GROUPEMENTS ORDONNES DE COMMUNES ET LEUR CODE

En formulant un vœu dit « GEO » sur un groupement ordonné de communes, vous êtes, en fonction de votre statut et de votre discipline, candidat sur l'ensemble des établissements.

**Attention, au moment de la recherche de postes, l'application suit l'ordre des communes du groupement de communes concerné, présenté ci-dessous.**

<u>LILLE Nord-Ouest : 059951</u> LA MADELEINE LAMBERSART MONS EN BAROEUL MARCQ EN BAROEUL ST ANDRE MARQUETTE PERENCHIES	<u>HAZEBROUCK : 059958</u> HAZEBROUCK CASSEL STEENVOORDE  <u>DUNKERQUE : 059959</u> DUNKERQUE (ST POL SUR MER) COUDEKERQUE CAPPELLE LA GRANDE GRANDE SYNTHÉ BERGUES BRAY-DUNES LOON-PLAGE CROCHTE BOURBOURG HONDSCHOOTÉ GRAVELINES GRAND FORT PHILIPPE WORMHOUT  <u>DOUAI : 059960</u> DOUAI LAMBRES LEZ DOUAI SIN LE NOBLE WAZIERS DECHY MONTIGNY EN OSTREVENT AUBY ROOST-WARENDIN LALLAING MASNY PECQUENCOURT FLINES LEZ RACHES ANICHE ARLEUX SOMAIN MARCHIENNES ORCHIES  <u>DENAIN : 059961</u> DENAIN LOURCHES ESCAUDAIN DOUCHY LES MINES BOUCHAIN  <u>VALENCIENNES : 059962</u> VALENCIENNES ANZIN MARLY ST SAULVE AULNOY LEZ VALENCIENNES PETITE FORET BEUVRAGES TRITH ST LEGER RAISMES BRUAY SUR L'ESCAUT THIANT WALLERS LE QUESNOY	<u>ST AMAND : 059963</u> ST AMAND MORTAGNE DU NORD FRESNES SUR ESCAUT ESCAUTPOINT VIEUX-CONDE CONDE SUR L'ESCAUT ONNAING CRESPIN QUIEVRECHAIN  <u>CAMBRAI : 059964</u> CAMBRAI MASNIERES IWUY AVESNES LES AUBERT CAUDRY WALLINCOURT SOLESMES LE CATEAU GOUZEAUCOURT  <u>AVESNES/HELPE : 059965</u> AVESNES AVESNELLES SAINS DU NORD AULNOYE AYMERIES BERLAIMONT SOLRE LE CHATEAU LANDRECIÉS TRELON FOURMIÉS  <u>MAUBEUGE : 059966</u> MAUBEUGE LOUVROIL FEIGNIES FERRIERE LA GRANDE HAUTMONT JEUMONT BAVAY COUSOLRE  <u>ARRAS : 062951</u> ARRAS ST NICOLAS ACHICOURT DAINVILLE BIACHE ST VAAST AUBIGNY EN ARTOIS VITRY EN ARTOIS AVESNES LE COMTE  <u>ST POL/TERNOISE : 062952</u>  ST POL/TERNOISE FREVENT PERNES EN ARTOIS HEUCHIN AUCHY LES HESDIN FRUGES AUXI LE CHATEAU	<u>LENS : 062953</u> LENS AVION SALLAUMINES NOYELLES SOUS LENS LOOS EN GOHELLE HARNES MERICOURT VENDIN LE VIEIL WINGLES DOUVRAIN  <u>HENIN BEAUMONT : 062954</u> HENIN BEAUMONT MONTIGNY EN GOHELLE BILLY MONTIGNY COURCELLES LES LENS DOURGES FOUQUIERES LES LENS ROUVROY COURRIERES LEFOREST OIGNIES LIBERCOURT CARVIN  <u>LIEVIN : 062955</u> LIEVIN ANGRES GRENAY BULLY LES MINES MAZINGARBE  <u>BETHUNE : 062956</u> BETHUNE ANNEZIN BEUVRY NOEUX LES MINES VERMELLES AUCHY LES MINES BARLIN HERSIN-COUPIGNY SAINS EN GOHELLE LILLERS ST VENANT LAVENTIE NORRENT FONTES  <u>BRUAY LA BUISSIÈRE : 062957</u> BRUAY LA BUISSIÈRE DIVION CALONNE-RICOUART MARLES LES MINES HOUDAIN AUCHEL	<u>CALAIS : 062958</u> CALAIS COULOGNE MARCK SANGATTE GUINES OYE-PLAGE ARDRES AUDRUICQ  <u>ST OMER : 062959</u> ST OMER ARQUES LONGUENESSE WIZERNES LUMBRES AIRE SUR LA LYS THEROUANNE ISBERGUES (Molinghem)  <u>BOULOGNE : 062960</u> BOULOGNE ST MARTIN BOULOGNE OUTREAU LE PORTEL WIMILLE ST ETIENNE AU MONT MARQUISE SAMER DESVRES  <u>MONTREUIL/MER : 062961</u> MONTREUIL BEAURAINVILLE ETAPLES LE TOUQUET BERCK HESDIN
Lille	<b>Commune isolée étudiée comme un vœu géo</b> 059350			
Bapaume	062080	Poix-du-Nord	059464	
Fauquembergues	062325	Watten	059647	
Licques	062506	Bertincourt	062117	
Hucqueliers	062463	Pas-en-Artois	062649	
Marquion	062559			

## 7. DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION MEDICALE FORMULEE AU TITRE DU HANDICAP OU AU TITRE DU DOSSIER MEDICAL DE L'ENFANT

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Corps / grade :

Discipline :

Date de naissance :

Etablissement actuel ou de rattachement :

Date d'affectation actuelle :

**Type de demande formulée :**

- Demande de bonification médicale formulée au titre du handicap de l'agent**
- Demande de bonification médicale formulée au titre du handicap du conjoint**
- Demande de bonification médicale formulée au titre du dossier médical de l'enfant**

Pièces complémentaires à fournir :

- Une lettre explicitant les raisons pour lesquelles la mutation améliorera les conditions de vie de la personne handicapée et comportant vos coordonnées complètes (nom, prénom, date de naissance, numéros de téléphone, grade et discipline).
- Pièces justificatives confidentielles délivrées par le(s) médecin(s) transmises sous pli cacheté confidentiel
- Copie de l'attestation RQTH en cours de validité personnelle et/ou du conjoint et/ou justificatif MDPH enfant
- Liste des vœux exprimés.

L'ensemble des documents est à retourner directement **avant le 15 avril 2022** au médecin de prévention de l'académie de Lille, Rectorat de Lille - 144 rue de Bavay – BP 709 – 59033 LILLE CEDEX.

**Je suis informé(e) que tout dossier incomplet et/ou non transmis dans les délais impartis ne sera pas étudié.**

**Je suis également informé(e) que l'envoi du présent dossier de candidature doit être effectué en parallèle de la saisie des vœux permettant l'amélioration des conditions de vie de la personne handicapée sur SIAM via EDULINE puis I-Prof.**

Fait à ....., le ..... 2021

Signature de l'intéressé(e)

## 8. LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS D' IEN PAR GROUPEMENT DE COMMUNES

Code IEN	Libellé IEN	Libellé Commune	Code Groupement Communes	Libellé Groupement de Communes
0623999K	AIRE SUR LA LYS	AIRE SUR LA LYS	062959	SAINT OMER
0623109T	ARRAS + IUFM	ARRAS	062951	ARRAS
0620231P	ARRAS 1	ARRAS	062951	ARRAS
0620232R	ARRAS 2	ARRAS	062951	ARRAS
0620233S	ARRAS 3	ARRAS	062951	ARRAS
0622932A	ARRAS 4	ARRAS	062951	ARRAS
0623182X	ARRAS ASH ZONE B	ARRAS	062951	ARRAS
0620239Y	AUCHEL	AUCHEL	062957	BRUAY
0623617V	AUDRUICQ	AUDRUICQ	062958	CALAIS
0596785E	AVESNES AULNOYE	AULNOYE AYMERIES	059965	AVESNES
0592766L	AVESNES VALENCIENNES ASH	MAUBEUGE	059966	MAUBEUGE
0594516N	AVESNES-FOURMIES	FOURMIES	059965	AVESNES
0592803B	AVESNES-JEUMONT	JEUMONT	059966	MAUBEUGE
0592778Z	AVESNES-LE QUESNOY	LE QUESNOY	059962	VALENC.
0592788K	AVESNES-MAUBEUGE	MAUBEUGE	059966	MAUBEUGE
0622394R	AVION	AVION	062953	LENS
0620237W	BETHUNE 1	BETHUNE	062956	BETHUNE
0620235U	BETHUNE 2	BETHUNE	062956	BETHUNE
0622560W	BETHUNE 3	BETHUNE	062956	BETHUNE
0624393N	BETHUNE 4	BETHUNE	062956	BETHUNE
0620240Z	BOULOGNE SUR MER 1	BOULOGNE SUR MER	062960	BOULOGNE
0620241A	BOULOGNE SUR MER 2	BOULOGNE SUR MER	062960	BOULOGNE
0620238X	BRUAY LA BUISSIERE	BRUAY LA BUISSIERE	062957	BRUAY
0622396T	BULLY LES MINES	BULLY LES MINES	062955	LIEVIN
0623027D	CALAIS 1	CALAIS	062958	CALAIS
0620243C	CALAIS 2	CALAIS	062958	CALAIS
0620242B	CALAIS ASH ZONE A	CALAIS	062958	CALAIS
0592767M	CAMBRAI-CENTRE	CAMBRAI	059964	CAMBRAI
0592777Y	CAMBRAI-LE CATEAU	LE CATEAU CAMBRESIS	059964	CAMBRAI
0593497F	CAMBRAI-SUD	CAMBRAI	059964	CAMBRAI
0623996G	CARVIN	CARVIN	062954	HENIN B.
0594801Y	DOUAI CAMBRAI ASH	DOUAI	059960	DOUAI
0592769P	DOUAI-CANTIN	DOUAI	059960	DOUAI
0592768N	DOUAI-CENTRE	DOUAI	059960	DOUAI
0592770R	DOUAI-CUINCY	DOUAI	059960	DOUAI
0592771S	DOUAI-RIEULAY	RIEULAY		
0595959G	DOUAI-WAZIERS	DOUAI	059960	DOUAI
0620230N	DU PAS DE CALAIS	ARRAS	062951	ARRAS
0592775W	DUNKERQUE GRAVELINES	DUNKERQUE	059959	DUNKERQUE
0595960H	DUNKERQUE LILLE 2 ASH	DUNKERQUE	059959	DUNKERQUE
0592773U	DUNKERQUE SAINT POL	DUNKERQUE	059959	DUNKERQUE
0594358S	DUNKERQUE WORMHOUT	HAZEBROUCK	059958	HAZEBROUCK
0594583L	DUNKERQUE-BAILLEUL	HAZEBROUCK	059958	HAZEBROUCK
0595539A	DUNKERQUE-BERGUES	DUNKERQUE	059959	DUNKERQUE
0592804C	DUNKERQUE-CENTRE	DUNKERQUE	059959	DUNKERQUE
0592776X	DUNKERQUE-HAZEBROUCK	HAZEBROUCK	059958	HAZEBROUCK
0620236V	ETAPLES	ETAPLES	062961	MONTREUIL
0620244D	HENIN-BEAUMONT	HENIN BEAUMONT	062954	HENIN B.
0622933B	HESDIN	HESDIN	062961	MONTREUIL
0622398V	LENS	VENDIN LE VIEIL	062953	LENS
0620245E	LENS ASH ZONE C	VENDIN LE VIEIL	062953	LENS

Code IEN	Libellé IEN	Libellé Commune	Code Groupement Communes	Libellé Groupement de Communes
0595716T	LILLE 1 LILLE 3 ASH	LILLE		
0592799X	LILLE 1 NORD	LILLE		
0592785G	LILLE ASH	LILLE		
0596415C	LILLE1 HELLEMMES	LILLE		
0595962K	LILLE1-CENTRE	LILLE		
0592783E	LILLE1-LAMBERSART	LILLE		
0592781C	LILLE1-MARCQ EN BAROEUL	MARCQ EN BAROEUL	059951	LILLE N O
0595961J	LILLE1-SUD	LILLE		
0595482N	LILLE2-ANNOEULLIN	SECLIN	059953	LILLE SUD
0592784F	LILLE2-ARMENTIERES	ARMENTIERES	059957	ARMENT.
0592786H	LILLE2-LOMME	LILLE		
0592780B	LILLE2-LOOS	LOOS	059952	LILLE S O

## 9. LISTE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

ville établissement	type étab	nom établissement	Dep t	RNE établissement	REP +	RE P	politique de la ville (arrêté 16-01-2001)
Aire-sur-la-Lys	Collège	Jean Jaurès	62	0622094P + SEGPA 0623341V		x	
Aniche	Collège	Théodore Monod	59	0590002G + SEGPA 0593250M		x	
Anzin	Collège	Jules Ferry	59	0590006L		x	
Arras	Collège	Charles Péguy	62	0622789V + SEGPA 0622399W		x	
Auby	Collège	Victor Hugo	59	0594297A + SEGPA 0594874C		x	
Auchel	Collège	Sévigné	62	0620021L + SEGPA 0622800G		x	
Auchel	Collège	Lavoisier	62	0623313P		x	
Auchy-les-Mines	Collège	Joliot-Curie	62	0622946R		x	
Avion	Collège	Paul Langevin	62	0622420U + SEGPA 0622421V	x		
Béthune	Collège	Paul Verlaine	62	0622425Z + SEGPA 0622426A		x	
Beuvrages	Collège	Paul Eluard	59	0594301E + SEGPA 0594407V	x		
Billy-Montigny	Collège	David Marcelle	62	0622793Z + SEGPA 0622942L		x	
Boulogne-sur-Mer	Collège	Auguste Angellier	62	0620051U + SEGPA 0623320X		x	
Boulogne-sur-Mer	Collège	Paul Langevin	62	0620055Y + SEGPA 0622573K	x		
Bruay-la-Buissière	Collège	Albert Camus	62	0620198D		x	
Bruay-la-Buissière	Collège	Simone Signoret	62	0623314R		x	
Bruay-sur-Escaut	Collège	Jean Macé	59	0590031NV + SEGPA 0595192Y		x	
Calais	Collège	Martin Luther King	62	0623918X	x		x
Calais	Collège	Lucien Vadez	62	0622273J + SEGPA 0622274K	x		x
Calais	Collège	Vauban	62	0622576N + SEGPA 0622802J	x		
Calais	LP	Normandie-Niemen	62	0623463C			x
Calonne-Ricouart	Collège	Frédéric Joliot-Curie	62	0620068M		x	
Cambrai	Collège	Lamartine	59	0593488W + SEGPA 0594428T		x	
Caudry	Collège	Jacques Prévert	59	0595277R + SEGPA 0595278S		x	
Condé-sur-Escaut	Collège	Josquin des Prés	59	0590050J + SEGPA 0595185R	x		
Coudekerque-Branche	Collège	du Westhoek	59	0594295Y		x	
Courcelles-les-Lens	Collège	Delegorgue	62	0622943M + SEGPA 0622944N		x	
Dechy	Collège	Paul Langevin	59	0590058T		x	
Denain	Collège	Bayard	59	0594300D + SEGPA 0594406U	x		
Denain	Collège	Turgot	59	0594299C	x		
Denain	Collège	Villars	59	0590062X + SEGPA 0594877F		x	
Divion	Collège	Henri Wallon	62	0620079Z		x	
Douai	Collège	André Canivez	59	0594402P + SEGPA 0594403R		x	
Douai	Collège	Gayant	59	0595190W + SEGPA 0595275N	x		
Douchy-les-Mines	Collège	Emile Littré	59	0593484S + SEGPA 0595329X		x	
Dunkerque	Collège	Lucie Aubrac	59	0593664M	x		
Escaudain	Collège	Félicien Joly	59	0592751V		x	
Escautpont	Collège	Jean Zay	59	0594409X		x	
Etaples	Collège	Jean Jaurès	62	0622572J + SEGPA 0623117B		x	
Feignies	Collège	Jean Zay	59	0594168K		x	
Fouquières-les-Lens	Collège	Emile Zola	62	0622098U		x	
Fourmies	Collège	Joliot-Curie	59	0594879H		x	
Fourmies	Collège	Léo Lagrange	59	0593252P + SEGPA 0593253R		x	
Fresnes-sur-Escaut	Collège	Félicien Joly	59	0593486U		x	
Frévent	Collège	Pierre Cuallacci	62	0622261W + SEGPA 0623395D		x	
Grande Synthe	Collège	du Moulin	59	0595782P	x		
Grande Synthe	Collège	Jules Verne	59	0590088A	x		
Grenay	Collège	Langevin-Grenay	62	0622424Y + SEGPA 0623340U	x		
Harnes	Collège	Victor Hugo	62	0622791X + SEGPA 0623378K		x	
Hautmont	Collège	<b>Antoine de Saint Exupery</b> - Auguste Périer	59	0592634T		x	x

ville établissement	type étab	nom établissement	Dep t	RNE établissement	REP +	RE P	politique de la ville (arrêté 16-01-2001)
Hautmont	LP	Placide Courtoy	59	0590098L			x
Hem	Collège	Raymond Devos	59	0594632P + SEGPA 0594868W		x	
Hénin-Beaumont	Collège	Jean Macé	62	0620096T + SEGPA 0622298L		x	
Jeumont	Collège	Charles de Gaulle	59	0594418G		x	
Jeumont	Collège	Eugène Thomas	59	0590109Y	x		
Lallaing	Collège	Joliot-Curie	59	0593482P + SEGPA 0595276P		x	
Le Cateau-Cambrésis	Collège	Jean Rostand	59	0595337F + SEGPA 0594647F		x	
Le Portel	Collège	Jean Moulin	62	0622095R + SEGPA 0622805M		x	
Lens	Collège	Jean Zay	62	0622418S + SEGPA 0622887B	x		
Lens	Collège	Jean Jaurès	62	0622868F + SEGPA 0622886A	x		
Libercourt	Collège	Saint Aubert	62	0622239X		x	
Liévin	Collège	Pierre et Marie Curie	62	0620119T + SEGPA 0622945P		x	
Liévin	Collège	Riaumont	62	0620219B + SEGPA 0622267C		x	
Lille	Collège	Lévi-Strauss	59	0593179K		x	
Lille	Collège	Henri Matisse	59	0594881K			x
Lille	Collège	Louise Michel	59	0594288R	x		x
Lille	Collège	Paul Verlaine	59	0590271Z + SEGPA 0594629L	x		x
Lille	Collège	Boris Vian	59	0593235W + 0593236X	x		x
Lille	Collège	Nina Simone	59	0596833G	x		x
Lille	LP	Aimé Césaire	59	0596957S			x
Lille	Collège	Miriam Makeba (Moulins)	59	0597004T	x		
Lillers	Collège	Léo Lagrange	62	0622799F + 0623021X		x	
Lomme	Collège	Jean Jaurès	59	0590131X		x	
Lomme	Collège	Jean Zay	59	0593177H + SEGPA 0592749T		x	
Loos	Collège	René Descartes	59	0593660H	x		x
Lourches	Collège	Voltaire	59	0594533G		x	
Louvroil	Collège	Jacques Brel	59	0593686L	x		
Masny	Collège	Robert Desnos	59	0593483R		x	
Maubeuge	Collège	Ernest Coutelle	59	0590151U		x	x
Maubeuge	Collège	Vauban	59	0594362W + SEGPA 0594363X	x		x
Maubeuge	Collège	Jules Verne (Epinette)	59	0593254S + SEGPA 0594252B	x		x
Mazingarbe	Collège	Blaise Pascal	62	0622087G		x	
Méricourt	Collège	Henri Wallon	62	0622262X + SEGPA 0622263Y		x	
Mons-en-Baroeul	Collège	François Rabelais	59	0593178J + SEGPA 0594627J	x		
Montigny-en-Gohelle	Collège	Youri Gagarine	62	0622423X		x	
Noeux-les-Mines	Collège	Anatole France	62	0622269E + SEGPA 0622270F		x	
Oignies	Collège	Louis Pasteur	62	0623018U + SEGPA 0623019V		x	
Onnaing	Collège	St Exupéry	59	0590157A		x	
Ostricourt	Collège	Henri Matisse	59	0594290T + SEGPA 0595189V		x	
Pecquencourt	Collège	Schumann	59	0596529B		x	
Quiévrechain	Collège	Jehan Froissart	59	0594303G		x	
Raismes	Collège	Germinal	59	0594408W + SEGPA 0594421K	x		
Ronchin	Collège	Anatole France	59	0594865T		x	
Roubaix	Collège	Anne Frank	59	0594389A + SEGPA 0594390B	x		x
Roubaix	Collège	Jean-Baptiste Lebas	59	0590190L	x		x
Roubaix	Collège	Théodore Monod	59	0594634S + SEGPA 0594869X	x		x
Roubaix	Collège	Rosa Parks	59	0593667R + SEGPA 0594292V	x		x
Roubaix	Collège	Sévigné	59	0590183D	x		x
Roubaix	Collège	Maxence Van Der Meersch	59	0595168X	x		x
Roubaix	LP	Turgot	59	0590186G			x
Rouvroy	Collège	Paul Langevin	62	0620158K		x	
Sains-en-Gohelle	Collège	Jean Rostand	62	0622578R		x	
Sallaumines	Collège	Paul Langevin	62	0620170Y + SEGPA 0623339T	x		
Sin-le-Noble	Collège	Anatole France	59	0593185S + SEGPA 0595182M		x	
Somain	Collège	Victor Hugo	59	0594405T + 0594875D		x	
St Martin Boulogne	Collège	Roger Salengro	62	0622434J		x	
ville établissement	type étab	nom établissement	Dep t	RNE établissement	REP +	RE P	politique de la ville

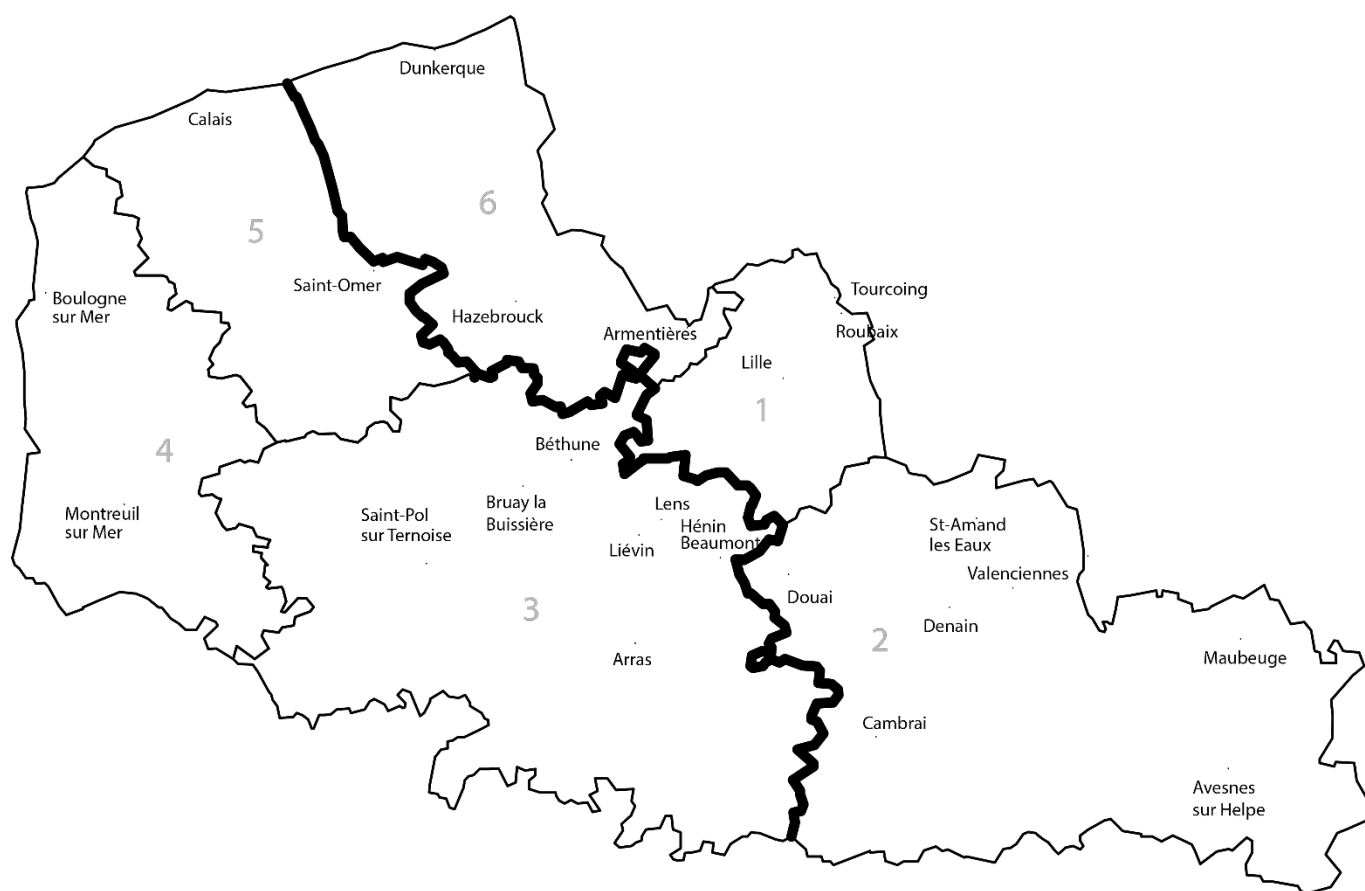
							(arrêté 16-01-2001)
St-Pol-sur-Mer (Dunkerque)	Collège	Jean Deconinck	59	0593663L + SEGPA 0594531E		x	
St-Pol-sur-Mer (Dunkerque)	Collège	Robespierre	59	0590200X		x	
Tourcoing	Collège	Lucie Aubrac	59	0596860L + SEGPA 0596861M	x		x
Tourcoing	Collège	Marie Curie	59	0594394F + SEGPA 0594870Y		x	x
Tourcoing	Collège	Pierre Mendès-France	59	0592714E + SEGPA 0594871Z	x		x
Tourcoing	Collège	Albert Roussel	59	0594293W	x		x
Valenciennes	Collège	Chasse Royale	59	0593680E + SEGPA 0593679D	x		
Vieux-Condé	Collège	Jean Jaurès	59	0594412A + SEGPA 0594305J		x	
Villeneuve d'Ascq	Collège	Simone de Beauvoir	59	0595328W + SEGPA 0595333B		x	
Wattignies	Collège	Jean Moulin	59	0594524X + SEGPA 0594631N		x	
Wattrelos	Collège	Emile Zola	59	0595169Y		x	
Wattrelos	Collège	Gustave Nadaud	59	0593242D + SEGPA 0593243E		x	x
Wattrelos	Collège	Pablo Neruda	59	0594392D + SEGPA 0594526Z		x	x
Waziers	Collège	Romain Rolland	59	0590238N		x	
Wingles	Collège	Léon Blum	62	0620180J + SEGPA 0623113X		x	
<b>TOTAL établissements</b>					<b>41</b>	<b>78</b>	<b>30</b>

## 10. LISTE DES DISCIPLINES ENSEIGNEES EN SEGPA DE COLLEGE

<b>Code discipline</b>	<b>Discipline d'affectation</b>
P2100	Génie industriel bois
P2200	Génie industriel textile et cuirs
P2400	Génie industriel structures métalliques
P3020	Génie civil construction réalisation
P3022	Plâtrerie
P3028	Peinture revêtement
P3100	Génie thermique
P4500	Génie mécanique maintenance véhicules
P7140	Horticulture
P7200	Biotechnologie
P8013	Economie-gestion vente



# 11. CARTE DES ZONES DE REMPLACEMENT



- |                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| 1 Lille             | 4 Côte d'Opale        |
| 2 Hainaut Cambrésis | 5 Audomarois Calaisis |
| 3 Artois Ternois    | 6 Flandre             |

## 12. ACCES A SIAM VIA EDULINE

Connexion par votre login - identifiant académique et mot de passe de messagerie académique

Identifiant

Mot de passe ou OTP

Connexion

Autre problème

Boîtes fonctionnelles

### cadémie Lille E EDULINE : trouver I-Prof Enseignant

En 3 clics

1 Applications

2 Gestion des personnels

3 I-Prof Assistant Carrière

Rectorat de Lille - DSI

- 5 -

mardi 13 octobre 2015

## EDULINE : accès direct à I-Prof et déconnexion

I-Prof - Votre assistant Carrière

NOM PRENOM  
professeur certifié  
discipline

Quitter

Accueil

Votre Courrier → Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...

Votre Dossier → Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...

Vos Perspectives → Informez-vous sur vos perspectives de carrière...

Votre CV → Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...

Les Services → Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...

Les Guides → Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

© I-Prof V3

Pour recevoir des informations, saisissez votre mail personnel :  @  valider

Le bouton Quitter permet la déconnexion d'Iprof  
UNIQUEMENT et garder la connexion à EDULINE.

Rectorat de Lille - DSI

- 7 -

mardi 13 octobre 2015

# 13. FICHE DE CANDIDATURE

## MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE "PAPIER"

A retourner complétée sur <https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/> avant la fermeture du serveur SIAM, délai de rigueur

La présente fiche doit être jointe impérativement à votre confirmation de demande de mutation si vous souhaitez candidater à un poste non spécifique, dans une discipline de mouvement différente de la vôtre. Vous pouvez formuler jusqu'à 25 vœux larges ou précis.

Merci de compléter également le tableau en page 2 du document et de joindre un CV.

NOM (de famille) PRENOM

NOM (d'usage)

Né(e) le Lieu de naissance

CORPS

DISCIPLINE D'ORIGINE (indiquer votre discipline de mouvement telle qu'affichée dans SIAM)

--

Vous êtes :

Participant obligatoire (vous devez obligatoirement formuler également une demande de mutation sur le serveur SIAM dans votre discipline d'origine)

Participant volontaire

LIEU ET DISCIPLINE ACTUELS D'EXERCICE

--

MOUVEMENT PAPIER SOLLICITE (cocher la ou les cases correspondantes à votre situation)

Je suis PLP et je souhaite candidater en collège ou lycée général et technologique sur les postes restés vacants après mouvement

Je suis professeur certifié ou agrégé et je souhaite candidater en lycée professionnel ou SEGPA sur les postes restés vacants après mouvement

Je suis PLP et je souhaite candidater en SEGPA en champ habitat, dans une discipline de poste qui n'est pas la mienne.

Avez-vous participé également au mouvement intra dans votre discipline d'origine sur SIAM ?

Oui  Non

Si oui, veuillez cocher la case correspondante (dans l'hypothèse où un poste au mouvement "papier" pourrait vous être attribué) :

Je souhaite privilégier ma demande de mutation effectuée sur le serveur SIAM

Je souhaite privilégier ma demande de mutation "papier"

Fait à ....., le.....2022

Signature



## 14. SAISIE DES PREFERENCES ZR

Au titre du mouvement 2022, les agents qui ont formulé des vœux en zone de remplacement (ZRE, ZRD, ZRA) auront la possibilité de saisir des « préférences ZR ».

**La saisie de ces préférences d'affectation est recommandée.** En effet, celles-ci permettront, en tenant compte des besoins en ressource enseignante par territoire et discipline, d'attribuer un établissement de rattachement administratif au plus près des souhaits des agents. Les affectations en remplacement et suppléance seront également réalisées, dans la mesure du possible, en tenant compte des préférences des agents.

Pour chaque vœu « ZR », l'agent sera invité à formuler jusqu'à 5 préférences d'affectation, selon la même typologie que pour le mouvement :

- Des vœux larges non typés (commune, groupement de communes)
- Des vœux larges typés (ex : commune d'Arras typé « lycée »)
- Des vœux précis « établissement »

**Attention : les agents déjà titulaires d'une zone de remplacement ne doivent saisir de préférences ZR que s'ils souhaitent changer de Zone de Remplacement à la rentrée scolaire 2022.**

Dans l'hypothèse où l'agent souhaiterait faire part, dans la ZR qu'il occupe actuellement, d'une demande de changement d'établissement de rattachement administratif, ou de préférences d'affectation, il peut adresser sa demande sur <https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/> au plus tard le 1er juin 2022.



**Rectorat de l'académie de Lille**  
**Département des personnels enseignants**  
**Pôle mobilité**

144 rue de Bavay BP 709  
59033 Lille cedex

[ac-lille.fr/dialogue-mouvement/](http://ac-lille.fr/dialogue-mouvement/)